

MIONS *le mag*



I Dossier
Sécurité / Prévention / Santé

**Des moyens au service
d'une synergie locale efficace**



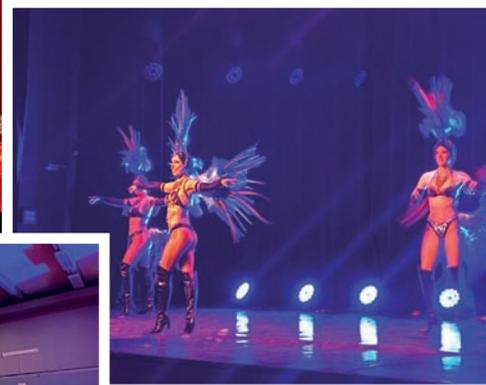
Ville de
MIONS

Retour en images

Festigones

Chaque année, aux vacances de février à Mions, c'est Festigones !

Encore une belle édition qui s'est tenue : les enfants ont pu profiter de moments d'évasions avec une belle programmation cinéma, spectacles et des ateliers pour les plus petits et les grands.



Cabaret

«Les Sublimes» étaient de passage à Mions en janvier dernier pour présenter leur cabaret. Un spectacle initialement prévu en décembre dernier mais reporté à cause de la crise sanitaire. French Cancan et chants de cabaret ont ravi les spectateurs.

Recyclage des sapins

Après la période des fêtes, les sapins de Noël de la place de la Mairie n'ont pas fini de servir ! Les agents des services techniques les ont emmenés... à la chèvrerie d'Albéric à Chaponnay ! Les chèvres ont donc pu se régaler des sapins de Noël et ce de manière éco-responsable.



sommaire

Vie municipale	p.4
Actualités	p.5
Budget	p.6-7
Urbanisme	p.8
Eco-emploi	p.9
Génération	p.10-11
Dossier	p.12-18
Cadre de vie	p.19
Culture	p.20-22
Animations	p.23
Associations	p.24-25
Expressions politiques	p.26
Animations	p.27

Magazine municipal
d'information de la ville de Mions
Parution bimestrielle, éditée à
6500 exemplaires

- Directeur de publication :
Claude Cohen
- Rédaction : Service
communication, Cabinet du
Maire.
- Photographies : Service
communication, Adobe Stock.
- Charte graphique : Sitbon et
associés
- Mise en page : Service
communication
- Impression : Riccobono



Claude COHEN
Maire de Mions

Conseiller
métropolitain

Chères miolandes, chers miolands,
Le Conseil Municipal qui vient de se tenir en ce début du mois de mars constitue un moment important pour notre municipalité puisqu'il a été l'occasion de présenter le budget primitif pour 2022. Dans le cadre des grandes orientations budgétaires, les élus ont voté le maintien des taux d'imposition au niveau communal, et ce pour la neuvième année consécutive. Alors que le coût de la vie ainsi que les prix de l'électricité, de l'eau ou encore de l'essence ne cessent d'augmenter, c'est une grande satisfaction pour l'équipe de la majorité municipale de pouvoir cette année encore geler ces taux. Cela illustre bien - en fallait-il la preuve ? - qu'elle conduit une gestion saine et rigoureuse, et ce, malgré la baisse toujours récurrente des dotations de l'État.

Une avancée également importante a été réalisée dans le domaine de la sécurité puisque le Conseil municipal a approuvé la mutualisation des services de Police municipale de notre commune avec Chaponnay. Cette mutualisation est basée sur une volonté partagée des deux villes de mettre en commun leurs effectifs et leurs moyens techniques afin de mieux répondre aux attentes de tranquillité et de sécurité de leurs territoires. D'autres informations vous sont présentées à travers le dossier « sécurité/prévention/santé » qui illustre ce numéro, confirmant combien notre commune reste engagée auprès de ses concitoyens afin que Mions continue d'être la ville où il fait bon vivre.

Le mois de Mars c'est également l'arrivée du printemps et cette année, je vous donne rendez-vous le samedi 26 mars pour venir partager tous ensemble, petits et grands, un beau moment de fête à l'occasion du grand Carnaval du printemps de Mions !



conseils municipaux du
20/01/22 et du 3/03/22

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES, SUIVI DU VOTE DU BUDGET, DES TAUX D'IMPOSITION ET DES SUBVENTIONS

voir article pages 6-7

ACTIVITÉS SUR LES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

voir article page 10

RENOUVELLEMENT CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SAN PRIOTE POUR L'INSERTION PAR L'EMPLOI (ASPIE)

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA ZFE (ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS)

voir article page 5

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

ENGAGEMENT DE LA VILLE DE MIONS DANS UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE COMMUNAL

voir article page 19

MUTUALISATION DES EFFECTIFS DE POLICE MUNICIPALE ENTRE LA VILLE DE MIONS ET LA VILLE DE CHAPONNAY

voir dossier

SUBVENTIONS ÉCO-ACTEUR

voir article page 19



Conseils municipaux
en vidéo sur :



www.mions.fr

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



10 ET 24 AVRIL
2022

Les 10 et 24 avril 2022 se tiendront les deux tours de l'élection du Président de la République pour un mandat de cinq ans.



Nouveau : Le ministère a lancé un nouveau site internet à l'approche des élections pour accompagner les électeurs dans leurs différentes démarches électorales et plus globalement dans la compréhension de cet exercice démocratique essentiel à la Nation.

Ce portail offrira également un accès complet aux résultats des élections, et en direct au fur et à mesure des remontées lors des soirées électorales.

 www.elections.interieur.gouv.fr

AVANT TOUTE CHOSE, POUR POUVOIR VOTER :



> Je vérifie ma bonne inscription et mon bureau de vote

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

■ Je suis absent ou je ne peux me rendre à mon bureau de vote le jour de l'élection, je pense procuration !

Le vote par procuration permet de se faire représenter par un électeur de son choix. Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Il faudra tout de même aller voter dans la commune du mandant.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment avant le scrutin de 2 façons :

> En faisant **une demande en ligne** sur le site maprocuracion.gouv.fr



> En faisant **une demande via un formulaire CERFA** papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat.

Vous pouvez **télécharger et imprimer le formulaire CERFA** n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr. Il est impératif de connaître son propre numéro national d'électeur et celui de la personne à qui on donne procuration.



Une nouvelle carte électorale vous sera adressée par la Poste. Il est recommandé de présenter votre carte électorale au moment du vote mais si vous ne l'avez pas, vous pourrez quand même voter sous réserve de votre bonne inscription sur les listes. En revanche, une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie...).



CÉRÉMONIE

Samedi 19 mars à 11h au Monument aux morts, Parc Théodore Monod. Cérémonie du Souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Travaux en cours



Des travaux de dissimulation des réseaux sont en cours sur le secteur du centre-ville. Ils devraient s'achever à l'été 2022.

POURQUOI ENFOUIR LES RÉSEAUX ?

> **gagner en sécurité** : le risque le plus courant étant celui de la chute d'un câble ou poteau sur la voie publique.

> **gagner en qualité** grâce à des réseaux renouvelés et protégés par l'enfouissement mais aussi plus économes en énergie (passage en LED).

> **améliorer l'espace public** : moins de poteaux sur les trottoirs, c'est une circulation piétonne facilitée surtout pour les personnes à mobilité réduite. Mais c'est aussi un plus joli cadre de vie !

■ **Durant ce chantier et lorsque cela sera nécessaire, la rue de la libération entre la rue du 11 novembre 1918 et la route de Corbas est mise en sens unique. Un itinéraire de déviation est matérialisé.**

■ **Concernant les travaux rue du 11 novembre 1918, ils ont lieu uniquement hors périodes scolaires pour ne pas gêner l'accès au groupe scolaire.**

Une politique d'enfouissement est menée par la Ville et planifiée en fonction des travaux en cours sur la commune, en priorité aux abords des écoles. Corréler les travaux d'enfouissement avec notamment ceux de sécurité, c'est permettre d'**optimiser le coût de ces travaux mais surtout gêner le moins longtemps possible la circulation.**

Pour le chantier en cours, il va de pair avec l'avancée du chantier de la future maison intergénérationnelle qui rappelons-le, permettra à chacun de bénéficier d'un nouveau parc public.

Vous pourrez suivre le suivi du chantier sur www.mions.fr

CATEM ☎ 04 72 23 62 60



CONCOURS

Inscription Maisons et Balcons Fleuris

Cette année encore, **les Miolands qui disposent d'un jardin, d'un potager ou d'un balcon visibles de la rue** sont invités à participer au concours des Maisons et Balcons Fleuris organisé par la Ville. **Une nouvelle catégorie : espaces verts des lotissements.** Les premiers prix seront récompensés !

Inscription du 15 mars au 27 mai

> bulletin d'inscription disponible sur www.mions.fr

La Ville concourra bientôt pour sa 2^{ème} fleur. On compte sur vous !

Informations : ☎ 04 72 23 62 47 ou @ planclimat@mions.fr

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Concertation sur la Zone à Faibles Émissions / ZFE

Une ZFE est une zone géographique définie dans laquelle les véhicules les plus anciens et les plus polluants n'ont plus le droit de rouler ni de stationner.

Une première ZFE a été instaurée par la Métropole à Lyon en 2020, élargie en janvier 2021 et doit l'être de nouveau en 2026. Elle interdira les véhicules diesel à la circulation, principalement dans Lyon et ses grosses communes avoisinantes. Elle impactera grand nombre de Miolands travaillant dans cette zone... L'exécutif de la Métropole de Lyon campe sur ses positions pour acter cet élargissement de la ZFE et ne déroge pas malgré l'opposition des maires de la Métropole. La Région

Auvergne-Rhône-Alpes a rendu elle aussi un avis défavorable, basé sur les mêmes considérations que la Ville de Mions. Cet élargissement des zones interdites au diesel pénaliserait en effet plus de la moitié des ménages. A Mions, sur plus de 8300 véhicules recensés, c'est moins de 3000 qui pourront circuler dans la ZFE soit 2/3 du parc automobile mioland qui serait à renouveler avant 2023 et 3/4 avant 2026... La municipalité estimant que l'impact financier sur les ménages serait colossal, elle s'oppose fermement à la proposition d'élargissement de la ZFE actuelle.



Plus de 30 communes telles que Saint-Priest, Bron, Meyzieu, Caluire ou encore Rillieux ont aussi rendu un avis défavorable. La Ville de Lyon a quant à elle voté cette ZFE et son extension en argumentant que des modes de circulation doux seraient développés. Un argument qui augmente l'inquiétude des élus miolands au vu de la distance entre Mions et le centre de Lyon. D'autant plus que les Miolands ne bénéficient pas de la même desserte en transports en commun que les Lyonnais...



En ce début du mois de mars, le conseil municipal a voté le budget 2022 de la Ville qui s'élève à 23,7 M€, soit en hausse par rapport à l'année dernière, qui s'explique en grande partie par la construction du futur complexe sportif.

0 % D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

Pour la 9^{ème} année consécutive, les élus ont voté **la non augmentation des taux communaux** et se sont engagés à les maintenir pour l'année 2023. La Ville fait tous les efforts possibles depuis 2014 **pour ne pas alourdir la facture du contribuable mioland** qui sera cependant impactée cette année par la loi finances 2022 (décision de l'Etat) qui instaure une revalorisation des bases d'imposition.

Depuis 2014

0%

AUCUNE augmentation
des taux communaux

LES DÉPENSES DE LA VILLE : OÙ VA L'ARGENT ?

Comme pour un foyer, les dépenses de la Ville vont dans les énergies (essences, gaz, électricité...), l'alimentation, les fournitures, l'entretien des bâtiments, les travaux et de façon plus ponctuelle les loisirs (on parle pour la commune des animations comme le Carnaval ou les festivités de fin d'année).

Comme pour une entreprise, les dépenses sont aussi celles des salaires des agents municipaux.

Les dépenses de fonctionnement sont prévues en diminution pour l'année 2022. Cela s'explique tant par une gestion dynamique des charges courantes de la ville (fluides, alimentation, fournitures...) que par un travail rigoureux sur les emplois et effectifs.

D'autre part, ces dépenses sont versées sous forme de subventions que ce soit auprès des associations pour leur fonctionnement et leurs activités ou auprès des particuliers en faveur de l'environnement mioland ou pour la pratique sportive.



Sur cette année 2022 :

> 205 000 €

reversés aux associations. La Ville reverse aux associations autant que ce qui avait été prévu au budget 2020, avant l'arrivée de la crise sanitaire.

> 10 000 €

consacrés aux Pass'Loisirs. Une aide aux familles pour l'adhésion à une association miolande sous convention avec la mairie.

> 12 000 €

réservés aux subventions éco-acteur. Des aides aux Miolands pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, d'un piège à moustique tigre, d'un arbre ou de la végétalisation de leurs haies.

L'ensemble de ces dépenses sont prévues en légère hausse. Une hausse qui s'explique par le souhait d'accompagner les associations miolandes vers un « retour à la normale » d'avant COVID-19.

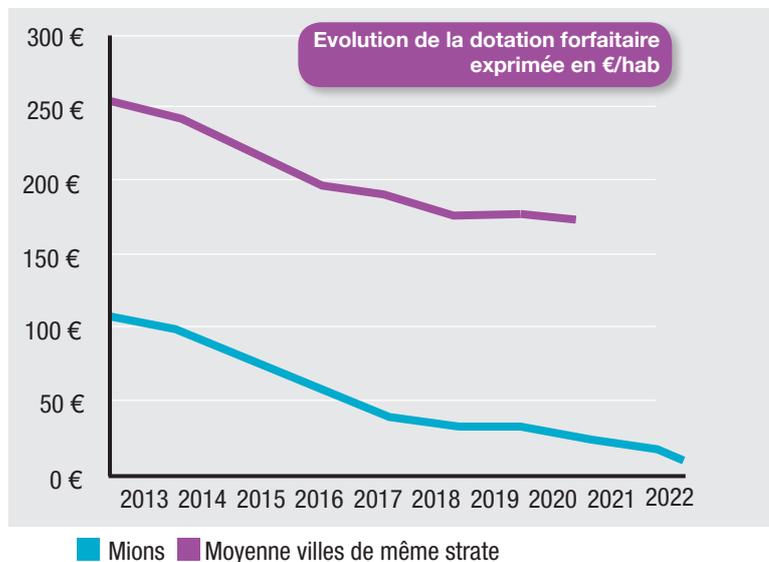


LES RECETTES DE LA VILLE : D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Il s'agit principalement des impôts dont le taux reste inchangé par la municipalité depuis 2014.

Ces recettes sont ensuite complétées par :

> **la dotation de l'État en constante baisse** depuis des années alors que la population mionlante augmente... Cette dotation représente 13,72€/hab contre 18,02€/hab en 2021. Et contre 176€/habitant pour la moyenne de la strate (commune de même nombre d'habitants).



> **l'encaissement des repas aux restaurants scolaires ou aux activités périscolaires et du centre de loisirs.** Pour autant, avec la crise sanitaire qui a instauré le télétravail et engendré des fermetures de classe et par conséquent une baisse de fréquentation des structures, ces recettes sont prévues à la baisse.

> **l'attribution de compensation** versée par la Métropole.

Futur complexe sportif Espace Mangetemps

Retrouvez en vidéo la présentation de ce futur équipement sportif sur : www.mions.fr ou sur **YouTube Ville de Mions**

YouTube



QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS POUR CETTE ANNEE ?



● **Futur complexe sportif Espace Mangetemps**

3 Millions d'€ pour 2022 sur un total projet de 5,5 Millions d'€



● **Végétalisation cours d'école Germain Fumeux**

370 000€

● **Mise aux normes thermiques des groupes scolaires**

250 000€

● **Projet de réhabilitation du groupe scolaire Joliot Curie (2022-2025)**

855 000€



● **Accessibilités des écoles et bâtiments communaux**

260 000€



● **Aménagement parcs et espaces verts**

360 000€



● **Extension et modernisation du réseau de vidéo surveillance**

120 000€



Plan Local de l'Urbanisme

La Métropole de Lyon élabore, à son initiative et sous sa responsabilité, le plan local de l'urbanisme. Par délibération n°2019-3507 du 13 mai 2019, le Conseil Métropolitain de Lyon a approuvé le Plan Local de l'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) en vigueur depuis cette date. Le projet de modification n°3 du PLU-H intègre les grands objectifs portés par l'exécutif métropolitain visant une transition solidaire et écologique du territoire. Il s'agira aussi d'adapter le territoire au changement climatique et de préserver la biodiversité, les espaces agricoles et naturels.

Concernant la commune de Mions, cette modification concerne :

- **les espaces verts :** la protection végétale sur le territoire communal est complétée et renforcée par de nouveaux espaces végétalisés à valoriser afin de préserver et valoriser son patrimoine végétal. L'autorisation de coupe et abattage d'arbres est soumise à autorisation d'urbanisme avec étude phytosanitaire. Le coefficient de pleine terre est également renforcé dans les zones URm2, UCe4 et UPp.
- **la zone du secteur « Sous Meurières »**, en plein cœur du bourg, jouxtant l'église et la mairie, jusqu'ici classée comme zone pouvant être urbanisée pour du tissu économique, fait l'objet d'un rétro-zonage par la Métropole pour la classer en zone agricole.

J. G. « Cette demande, émanant de l'exécutif métropolitain, n'est pas souhaitée. En effet, cette zone est bordée en limite Sud et Ouest par des lotissements. Son urbanisation en zone AU3 à destination éco-

nomique et d'habitat permettrait à la commune de développer son tissu économique limité aujourd'hui par le manque de foncier disponible. Ayant reçu un avis favorable pour le passage en zone à urbaniser lors de la révision générale du PLU-H, un rétro-zonage n'est pas souhaité. La protection des terres agricoles est une priorité municipale, elle doit être intégrée dans une stratégie globale d'aménagement de la ville à court, moyen et long terme définis avec les professionnels agricoles. »

- **l'emplacement réservé pour l'extension du cimetière** communal permettant ainsi de relier les deux parties du cimetière existant.
- **Les logements sociaux :** au-delà de 800m² de surface de plancher il faudra inclure 25 % minimum de logements sociaux.
- **la norme relative au stationnement vélos** dès 2 logements qui passe de 1,5 m²/log à 3 m²/log.



Premier adjoint en charge de l'aménagement et du développement éco-responsables du territoire, des travaux et du plan climat
Julien Guiguet

J. G. « Le relèvement de cette norme dans une ville au plus fort taux de motorisation de la métropole est une aberration. Sans alternative crédible à la voiture, les Miolands vont à nouveau se sentir sanctionnés par une règle écrite pour Lyon ou Villeurbanne. »

- **l'assouplissement des règles d'implantation** des abris de jardins et de nouvelles règles alternatives pour les piscines.

J. G. « Une règle alternative est proposée mais ne correspond pas aux attentes de nos habitants et à la réalité de notre territoire. Nous continuerons donc à défendre les positions légitimes de la population. »

Pour rappel, l'enquête publique aura lieu du 28/02 au 05/04.

Les dossiers d'enquête publique seront consultables au CATEM et à cette adresse : <https://www.registre-numerique.fr/mod3-pda-grandlyon>

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous expliquer en détail les impacts de cette modification.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Hors Normes



«Hors Normes», ce sont des paniers de fruits et légumes «moches» bio vendus aux particuliers entre 11 et 28€.

Ils sont au préalable rassemblés et conditionnés sur le site Nouvelle Attitude à Mions avant d'être livrés. Nouvelle Attitude (Groupe la Poste) sert de plateforme d'innovation sociale pour tester et favoriser de nouvelles pratiques dans le groupe. Le site travaille sur de multiples projets responsables : circuit court, anti-gaspi, revalorisation, etc...

HORS NORMES

QU'EST-CE QUE LE PROJET «HORS NORMES»?

Refusés par les circuits de distributions traditionnels, mis de côté par le consommateur lambda, des millions de tonnes de fruits et légumes moches et hors gabarit restent sur le bord des champs ou sont jetés à la poubelle... Et pourtant ils sont bons ! La démarche lancée par la start-up parisienne «Hors Normes» permet de lutter contre le gaspillage, soutenir les producteurs, et offrir du bon, du bio et du local aux consommateurs.

Depuis le début de l'année, les circuits s'organisent et la distribution est possible dans des points relais intra-Lyon. Mais l'objectif est bien d'étendre la démarche et la pratique. Commerçants ou entreprises miolandes, sensibles à cette démarche, manifestez-vous ! Les Miolands pourront ainsi profiter de ces «beaux» paniers de fruits et légumes moches rassemblés et emballés près de chez eux via leurs commerçants locaux.

Commerçants intéressés pour devenir point relais :

> Contactez @partenaires@horsnormes.co

Miolands, vous souhaitez être informés de l'ouverture prochaine d'un point relais à Mions ?

> Inscrivez-vous sur @miam@horsnormes.co

Nouveau



> Antho P. Lavage spécialiste vitres

☎ 07 87 94 67 32

@anthop.lavagevitres@gmail.com

> Electricité générale EURL LaSCEPP - Yannick LAFAY

Tout type de travaux d'électricité en bâtiment, tertiaire ou industriel

🌐 https://lascepp.fr/

☎ 06 29 89 61 45

@yannick.lafay@lascepp.fr

> Bourquin Frédéric Services Pro

Installation, rénovation, réparation pro et particulier sur les équipements électriques, mécaniques, hydrauliques...

☎ 06 42 53 49 98

@fredericbourquin2@gmail.com

> Calm Altitude - L. Scarsella

Sophrologue, spécialisé stress post traumatique, accompagnement sportif, traitement médical...

21, rue du 8 mai 1945

☎ 07 44 50 06 56

@calmaltitude@outlook.com

> Anne Pellegrini Conseil

Consultante en évolution professionnelle. Bilans de compétences et bilans d'orientation personnels. Conseils auprès des entreprises qui souhaitent accompagner l'évolution de leur personnel.

21 rue du 8 mai 1945

☎ 06 43 30 04 67

@anne.pellegrini-conseil@outlook.com

🌐 www.orientation-groupe.com

RDV gratuit et sans engagement

Ateliers retour à l'emploi



Chaque mercredi, de 14h à 17h, dans le local ECO de la Mairie, place de la République. Ouvert gratuitement à tous les Miolands, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion professionnelle, salariés, retraités...

Inscriptions : ASPIE au 04 78 21 26 98 - accueil@aspie-stprieist.org

→ ATELIER RECHERCHE D'EMPLOI

9 mars - 6 avril

→ CRÉER ET GÉRER SA BOÎTE MAIL

23 mars - 20 avril

→ RÉDIGER UN CV / UNE LETTRE DE MOTIVATION

2 mars - 30 mars - 27 avril

→ ATELIER SIMULATION D'ENTRETIEN

16 mars - 13 avril



La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi de la Métropole vous propose également des simulations d'entretien. Prochaine session le 23 mars de 14h à 17h30 dans le local ECO de la Mairie, place de la République.

🌐 www.mions.com

📍 [Ville de Mions](https://www.facebook.com/Ville.de.Mions)

2022/2023

Inscriptions scolaires

Votre enfant est né en 2019 et entre en 1^{ère} année de maternelle en septembre prochain ?

Il est temps de penser à faire son inscription administrative ! **Vous avez jusqu'au samedi 19 mars pour effectuer cette démarche.**

Important : cette démarche est à faire également pour tous les enfants entrant au CP en septembre 2022 et les nouveaux arrivants sur la commune.

> Les inscriptions se font de manière dématérialisée. **RDV sur le portail famille**  famille.mions.fr

> Vous pouvez également faire cette démarche en contactant le service à l'adresse  accueilfamilles@mions.fr

Pour les personnes ayant des difficultés avec les outils numériques, le Mions Accueil Familles est à votre service pour procéder aux inscriptions sur RDV pris au préalable par mail ou par téléphone.

Pour les **dossiers relatifs aux dérogations scolaires**, ils seront à compléter et à remettre au Mions Accueil Familles sur RDV afin de vérifier les dossiers.

Pour plus d'informations : Mions Accueil Familles  04 72 23 61 41  accueilfamilles@mions.fr



PÉRISCOLAIRE

Une pause détente qui fait du bien !

Depuis le début de l'année, les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) qui fréquentent les restaurants scolaires sur la pause méridienne, peuvent profiter de nouvelles activités offertes par la municipalité : du chant et du théâtre.

Le théâtre comme discipline collective est idéale pour gagner en assurance et aider à améliorer les rapports avec les autres. Le chant quant à lui permet d'apprendre à respirer, à poser sa voix, à l'écouter et à écouter celle des autres. L'enfant développe ainsi



des qualités de contrôle de soi, de mémoire, d'interprétation et d'improvisation. Ces cours sont dispensés par M^{me} Alexandri, professeur à l'école de musique de Mions et aussi professeur de théâtre à l'association Artwdwidge. Elle intervient depuis plusieurs années déjà dans les écoles sur temps scolaires.

Mais c'est encore un plus de l'offrir aux enfants sur temps périscolaires !

Ces activités complètent celles déjà proposées aux enfants: yoga, échecs et sport sont dispensés par des professeurs d'association ou l'ETAPS de

la Ville (Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives). Chacun est libre de s'inscrire pour participer à ces activités. De petits groupes allant jusqu'à 12 élèves maximum sont constitués et les activités se déroulent dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

ECO & JEUNESSE

JOURNÉE JOBS D'ÉTÉ

A la recherche d'un job pour cet été ? La Ville de Mions organise une journée dédiée pour t'aider à trouver «THE» job de l'été : bons plans, offres d'emploi, stands de recrutement, atelier de simulation d'entretien, conseils CV...

L'évènement se déroulera le mercredi 4 mai entre 13h30 et 17h, Salle Simone Veil en Mairie.

 economie@mions.fr





CENTRE DE LOISIRS MARCEL MOIROUD

La beauté au travers des différences

Sur la dernière période en cours, les enfants du centre de loisirs ont travaillé sur le thème de «la beauté au travers des différences».



Plusieurs supports ont été utilisés. **Les plus petits ont travaillé autour de l'éléphant Elmer.** Un très bel éléphant mais différent des autres par ses formes, ses couleurs et son caractère... **Les plus grands ont travaillé cette thématique à partir du célèbre dessin animé «Tous en scène»** qui permet aussi d'aborder le thème de la différence et de l'acceptation, la tolérance...

Des ateliers créatifs manuels ont eu lieu pour clôturer ce cycle par une exposition ainsi que des mises en scène dansées et théâtralisées.

PETITE ENFANCE

«Speed dating» des assistants maternels

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde en cours d'année ou pour la rentrée prochaine ?

Venez à la rencontre des assistants maternels de votre commune. Les REP (Relais Petite Enfance anciennement dénommés RAM – Relais Assistants Maternels) organisent un «speed-dating nounou».

Samedi 2 avril de 9h à 11h.



Merci de bien vouloir vous inscrire au préalable à cette rencontre à partir du 16/03.

Informations et inscriptions :
Mions Accueil Familles

@ accueilfamilles@mions.fr

☎ 04 72 23 61 41

Seniors

NOUVEAU

CULTURE À DOMICILE

Friands de littérature, de cinéma ou de musique, **les bénéficiaires du portage de repas par le SAAD** (Service à Domicile) du CCAS peuvent désormais profiter du service de « **portage de livres** » ou tout autre œuvre détenue par la Médiathèque Jacques-Prévert.



@ ccas@mions.fr

VITO' SPORT-SANTÉ

Bénéficiaires de la carte Seniors, de nouvelles activités de sport adaptées gratuites vont prochainement vous être proposées.

Les séances se tiendront les vendredis matins et sont destinées en premier lieu aux 60-65 ans. Pour les personnes intéressées de plus de 65 ans, chaque demande sera étudiée. Un formulaire médical de non contre-indication au sport sera demandé.

Rappelons que **tout Mioland âgé de 60 ans ou + peut faire la demande de sa carte Seniors** gratuitement au CCAS.



@ sports@mions.fr ☎ 04 72 23 26 22

i www.mions.fr



Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est élaboré par le Maire, son Adjoint en charge de la Sécurité et les services municipaux sur la base du décret de 2005-1156 relatif à l'organisation générale des secours. C'est un véritable maillon de la sécurité civile locale entre les différents acteurs de la sécurité sur le territoire. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Il décide l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité et recense les moyens disponibles

pour accompagner, soutenir et protéger la population. A Mions, le PCS est déclenché en moyenne 3 à 4 fois par an, lors d'épisodes neigeux ou de forts vents ou encore de fortes pluies. Services techniques, policiers municipaux et sapeurs-pompiers sont alors mobilisés sur le terrain pour anticiper et réduire les risques possibles. Le PCS a notamment été déclenché en mars 2020 en raison du contexte sanitaire lié au risque épidémique généré par la crise de la COVID-19.



Inauguration de la station météo



Des prévisions météo 100 % locales

Le 3 février 2022, la Ville a inauguré sa station météo. Installée sur le terrain de la caserne des sapeurs-pompiers qui disposait déjà d'un point haut nécessaire pour le capteur de vent, cette station météo est une première dans le sud-est Lyonnais. Financée par la Ville, elle est exploitée par son partenaire Lyon Météo, afin de prévoir au plus juste les prévisions sur le territoire. Elle permet ainsi d'anticiper les actions dans le cadre d'un déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde pour protéger la population miolande. En plus de son utilité pour prévoir et anticiper les risques météorologiques et donner les indications de température,

d'humidité, de vent, de pluviométrie et d'évapotranspiration, la station météo permet aussi de réelles économies grâce à une meilleure gestion de la consommation d'eau par le service des espaces verts. En effet, mieux prévoir les pluies c'est aussi permettre de réduire l'arrosage prévisionnel des fleurs et massifs communaux.

La ville dispose en direct de ses propres données météo.



Ces données sont accessibles à tous sur le site www.mions.fr ou sur mobile en téléchargeant l'application InfoClimat disponible sur Playstore ou Apple store.

 www.mions.fr



DES MOYENS AU SERVICE D'UNE SYNERGIE LOCALE EFFICACE

La Police Municipale, maillon local de la sécurité

La Police Municipale, placée sous l'autorité du Maire, exerce de nombreuses missions en termes de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la sûreté publique.

Ces agents sont un véritable relais entre la population, le maire, ses élus et les services administratifs, en liens rapprochés avec les acteurs de la sécurité civile sur le territoire, comme les pompiers ou la gendarmerie.



Exerçant également un rôle de médiateur, ils interviennent dans la résolution de nombreux problèmes.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE SÉCURISÉ

De nouvelles caméras de vidéosurveillance maillent le territoire mioland et sont reliées au Centre de Surveillance Urbain installé dans les locaux réaménagés de la Police Municipale. Toutes les entrées et sorties de la ville sont désormais couvertes et surveillées.

De plus, un nouveau logiciel d'analyse ultra-rapide d'images de vidéosurveillance complète le dispositif et assure une meilleure efficacité dans la recherche des personnes ayant commis des infractions à la loi. Il permet à la Police Municipale de

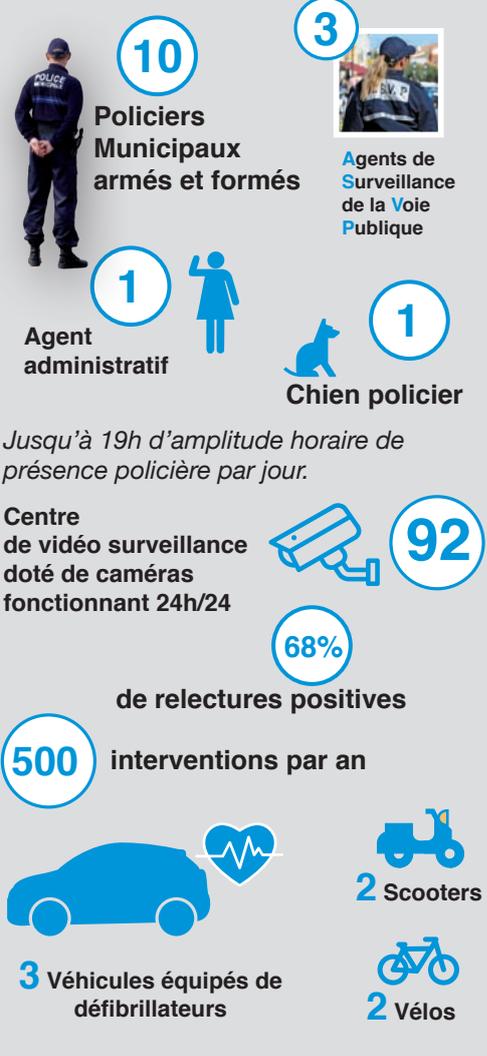
Mions de venir en aide aux enquêtes judiciaires grâce à de l'intelligence artificielle. La relecture des images enregistrées par les caméras mise à disposition de la gendarmerie pour ses enquêtes est ainsi facilitée et le

taux de relectures positives atteint 68 %. Le temps également gagné grâce à cette nouvelle technologie a permis déjà à de nombreuses reprises à la Police Municipale de retrouver des délinquants en un temps record. Un gain de

temps considérable car là où l'exploitation des images prenait une demi-journée, elle peut ne prendre désormais plus qu'une demi-heure. Ce logiciel est bien entendu soumis à des contrôles et ne peut-être utilisé que sur réquisition formelle de la Gendarmerie Nationale.

Et afin d'optimiser ces ressources, les villes de Mions et de Chaponnay ont signé une convention leur permettant de mutualiser leurs effectifs et leurs moyens techniques dans le but de mieux répondre aux attentes de tranquillité et de sécurité de leurs territoires. Une démarche qui permettra également de rendre plus opérationnel la mutualisation du Centre de Surveillance Urbain de Mions d'ici l'été prochain.

> LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES



Mickaël Paccaud, Adjoint en charge de la sécurité, la tranquillité, et la prévention des risques

Didier Dujardin, Chef de la Police Municipale

Capitaine Hervé Millet, commandant de la caserne des sapeurs-pompiers de Mions

Laurie Gasaglia, adjudante-chef, représentant l'adjudant-chef Hervé Gonthier, commandant de la gendarmerie de Mions

COMMENT LA VILLE GÈRE LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION ?

Mickaël Paccaud : La majorité municipale a toujours fait de la sécurité une de ses priorités et continuera sur cet axe. Nous nous sommes engagés à fournir le maximum de moyens à notre Police Municipale afin qu'elle puisse travailler de manière efficace. Notre Centre de Supervision Urbain fonctionne déjà avec plus de 90 caméras et la mutualisation à venir avec Chaponnay va davantage renforcer notre potentiel d'intervention. Forts de ce succès, nous envisageons d'intégrer d'autres communes dans ce dispositif qui se révèle être un véritable atout pour nos partenaires avec qui nous travaillons pour la sécurité du territoire.

EN QUOI LE CSU EST-IL UN PLUS POUR LA GENDARMERIE ?

Gendarmerie : Cet outil et les moyens qui lui sont associés sont de véritables atouts dans l'appréhension de

nos enquêtes. Ils nous permettent une surveillance efficace du territoire et par conséquent ont un effet dissuasif sur la délinquance. C'est un réel appui pour nos enquêtes menées sur le terrain puisque les images sont conservées et consultables sur demande. De plus, le nouveau logiciel de reconnaissance d'images ultra-rapide nous apporte un gain de temps considérable et une réelle efficacité dans la résolution de nos enquêtes.

POUR LES POMPIERS, EN QUOI L'OUTIL CSU PEUT VOUS ÊTRE UTILE ?

Hervé Millet : C'est un gage de sécurité supplémentaire lors des interventions des équipes sur le terrain. C'est aussi un outil qui renforce les liens développés dans nos relations de travail. Des échanges que nous avons toujours eu mais qui permettent autour de cet outil une réflexion commune, une capacité à prévenir les problèmes, les identifier et surtout agir.

SAPEURS-POMPIERS

La caserne de Mions : un atout pour la ville !

La ville de Mions a la chance de disposer sur son territoire d'une caserne comptant à son actif 72 sapeurs-pompiers volontaires et 7 véhicules. Des effectifs en croissance sur ces dernières années. La caserne est sous le commandement du capitaine Hervé Millet qui exerce à Mions depuis 36 ans.



40%

DES INTERVENTIONS À MIONS

26%

DES INTERVENTIONS À CORBAS

20%

DES INTERVENTIONS À ST PRIEST

Durant l'année 2021 les sapeurs-pompiers de la caserne de Mions ont été sollicités pour 1668 interventions.

■ **près de 80 %** d'entre elles concernaient le secours d'urgence à la personne, c'est-à-dire des interventions pour des malaises ou des dommages impactant physiquement un individu.

■ **près de 10%** concernaient des interventions de préventions et de dégâts matériels tels que la protection sur la voie publique suite à un accident ou encore la prévention suite à de possibles inondations.

■ **7%** de ces interventions sont liés à des incendies en tout genre (appartement, entrepôt, végétation, feu de forêt, alarme incendie ...)

Sur cette dernière année, on note ainsi **une augmentation des interventions liées au secours à la personne (+17% en 4 ans)** tandis que les incendies sur voie publique sur le périmètre de la ville représentent une très faible part des interventions annuelles.



72

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



CÔTÉ INTERVENTIONS, QUEL BILAN FAITES-VOUS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ?

Hervé Millet : de notre côté, on note une forte mobilisation liée à la crise sanitaire de la COVID-19 et une hausse des secours à la personne. J'en ai à souligner le fort engagement de mes équipes depuis 2 ans sur le terrain.

Gendarmerie : quant à nous, nous avons noté une hausse des violences intrafamiliales, un problème déjà soulevé il y a 2 ans au début de la crise sanitaire et qui reste encore trop marqué cette dernière année. Un problème en baisse et pourtant majeur sur le secteur il y a quelques années, c'est la diminution du nombre de cambriolages.

Didier Dujardin : sur ce dernier point, nous remercions les 120 référents de quartier du réseau « Participation citoyenne » qui œuvrent au plus près pour la prévention et la sécurité de nos concitoyens. On note aussi l'efficacité du dispositif « Tranquillité vacances » mené de pair avec la Gendarmerie. La Police Municipale a quant à elle réalisé près de 600 visites de logement dans le cadre de ce dispositif.



Mickaël Paccaud : la complémentarité des différentes forces de sécurité présentes sur notre territoire permet de mener un travail collaboratif sur ces problématiques. Ce travail de prévention a déjà fait ses preuves dans le cadre des cambriolages qui sont en baisse. Ensemble, nous œuvrons à résoudre les problèmes partagés par les gendarmes, policiers municipaux et pompiers, en agissant à la base et en menant une politique de prévention efficace sur les violences intrafamiliales. Nous restons mobilisés car la sécurité est la première des libertés.

GENDARMERIE

Une présence de proximité

La gendarmerie de Mions est sous le commandement de l'adjudant-chef Hervé Gonthier. 14 sous-officiers et 6 gendarmes adjoints volontaires composent les effectifs de la caserne.



Les cambriolages sont en baisse sur le secteur. Pour autant, il faut garder l'application des gestes et consignes de prévention.

En cas d'absence de longue durée de votre domicile :

> signalez-vous soit à la Police Municipale soit à la Gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ».

> prévenez une personne de confiance, qui pourra éventuellement relever votre courrier ; soyez discrets, vous et vos enfants, sur les réseaux sociaux ; si vous le pouvez, installer des dispositifs de surveillance ou de simulation de présence...

Les violences intrafamiliales sont en hausse sur notre territoire, comme au niveau national.

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre. La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de nombreuses mesures de protection de la part des institutions publiques et des associations. Ces mesures peuvent même s'étendre aux enfants.



Le mot de l'élu

*Yvain Moreau
Conseiller municipal délégué
à la sûreté, la médiation et la
prévention de la délinquance*

«Un travail effectif est conduit sur le terrain grâce à la synergie de tous les acteurs locaux de la sécurité : forces de l'ordre et sapeurs-pompiers. Cette démarche est complétée par un partenariat avec les acteurs sociaux pour agir à la base du problème et réaliser ainsi un travail de prévention locale.»



3919 pour les violences faites aux femmes
> arreteonslesviolences.gouv.fr

119 pour les violences faites aux enfants
> allo119.gouv.fr

Ces numéros d'appel d'urgence sont gratuits et n'apparaissent pas sur les relevés de téléphone.

VACCINATION/DÉPISTAGE

Une mobilisation continue depuis 2 ans

Cela fait maintenant bientôt 2 ans que la Ville et ses professionnels de santé sont à l'œuvre. A la fois pour permettre un dépistage de proximité, en soutien au laboratoire de Mions Uniliens souvent submergé par les vagues de l'épidémie ; et pour faciliter la vaccination afin d'éviter des déplacements trop éloignés pour la population miolande. C'est ainsi que le centre culturel s'est transformé au fil des saisons en véritable centre de soins, et plus récemment, en janvier, alors que de nombreux français cherchaient à obtenir leur rendez-vous pour leur 3^{ème} dose et la pro-

longation de validité de leur pass vaccinal, c'est l'Espace Convergence qui s'est de nouveau pour une journée, transformé en vaccinodrome.

Ainsi, depuis le début de la crise sanitaire, c'est près de **27 000** vaccinations qui ont été réalisées au centre de vaccination municipal.



NOUVEAU

Borne de téléconsultation

A Mions, la pharmacie des Halles dispose désormais d'une borne de téléconsultation. Lorsqu'une urgence médicale se déclare et que votre médecin traitant n'est pas disponible, vous pouvez être mis en relation avec un médecin en téléconsultation qui grâce à la borne équipée (stéthoscope, oxymètre et tensiomètre connectés...) pourra vous ausculter à distance afin de livrer un diagnostic et éventuellement une ordonnance.



Le mot de l'élu

«Dans notre politique santé et notre démarche pour attirer de nouveaux médecins généralistes sur la commune, cette innovation technologique est un vrai plus. Cette borne permet d'avoir accès à un premier niveau de ressources santé, facile d'accès et proche de chez soi.»

Jean Lang

Adjoint en charge du dialogue social, de la politique santé, la communication et des relations internationales

CRISE SANITAIRE

Un investissement sur tous les plans : humain, matériel et financier

Depuis le début de la crise sanitaire, de nombreux moyens financiers ont été investis dans la lutte contre la COVID-19. Plus récemment : des détecteurs de CO2 dans les écoles (complétant les purificateurs d'airs installés dans les salles communes), des installations de films anti-microbiens à la surface des zones de contact dans les lieux les plus fréquentés comme à la résidence Marianne, des masques FFP2 fournis aux agents des écoles, des lampes UV antivirus dans les grandes salles de rassemblement...

Des moyens humains et matériels sont aussi mis à disposition pour faire fonctionner les infrastructures réquisitionnées pour le dépistage, la vaccination... C'est le plus

souvent le centre culturel qui s'est transformé en centre médical ou récemment l'Espace Convergence, et c'est non sans l'investissement des services municipaux auprès des professionnels de santé. Installations techniques, informatiques, tables, chaises, box... Et moyens humains pour gérer parfois l'accueil ou la surveillance.

Et cela sans compter sur l'impact de la crise subie par les agents municipaux eux-mêmes durement touchés. Comme tout le monde en France, le personnel municipal a été submergé par la 5^{ème} vague. Une gestion rigoureuse, active et dynamique des remplacements a dû être assurée en particulier par les responsables du pôle Famille qui gè-

rent les agents des écoles, épaulés par le service ressources humaines. Les agents sur le terrain ont joué un rôle primordial pour assurer la continuité du service public, comme en témoigne Christelle Philippe, Directrice Générale des Services : *remplacement au pied levé, mobilité d'un site à l'autre, polyvalence, souplesse... Chacun a fait preuve d'un réel investissement professionnel afin de ne pas pénaliser les familles en ajoutant des problématiques de fermetures de services et par conséquent de gardes d'enfants...*

Aussi, chaque service en mesure de le faire a télétravaillé afin d'assurer la continuité du service public.



> près de 100 000 € dépensés dans la lutte contre la COVID-19 depuis 2021
> en moins d'un mois, près de 100 situations d'arrêts de travail liés au COVID ont dû être gérées



SECOURISME

Les sessions gestes qui sauvent

Depuis 2014, la Ville de Mions propose des formations aux gestes qui sauvent gratuites pour les citoyens et ce dès 10 ans.

Les formations ont pour but l'apprentissage des gestes de premiers secours tels que le massage cardiaque, l'utilisation d'un défibrillateur ou encore la pose d'un garrot. Elles sont assurées au fil des sessions par les sapeurs-pompiers ou des bénévoles de la croix blanche. Depuis leurs lancements, ces formations rencontrent un franc succès à Mions et attirent même des personnes extérieures. Elles font généralement le plein, comme en attestent les dernières séances de février. Déjà près de **1100** Mionnais ont suivi ces formations et la Ville ambi-

tionne d'en former jusqu'à 3000 d'ici 2025. Des actions particulières s'organisent aussi régulièrement auprès du personnel municipal, des assistantes maternelles et même des scolaires en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants.

C'est notamment à travers ces actions de formations, mais aussi son maillage de défibrillateurs sur son territoire, que la Ville détient le plus haut niveau du label «Ma commune a du cœur» depuis 2016.



Prochaines sessions les mercredis suivants de 10h à 12h :

30 mars - 6 avril - 13 avril - 20 avril

@ communication@mions.fr

Retrouvez la carte d'implantation des défibrillateurs sur www.mions.fr

AUXILIAIRES DE VIE DES INTERVENTIONS PRÉCIEUSES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE



Les auxiliaires de vie interviennent au domicile des personnes malades, handicapées, fragilisées ou dépendantes pour accomplir des actes de la vie ordinaire : lever, coucher, toilette, soins d'hygiène, préparation des repas, travaux ménagers, sorties, démarches administratives, courses... Les modalités d'intervention sont décidées au cas par cas en fonction du degré de dépendance de la personne aidée.

Le service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CCAS est à votre disposition pour vos demandes d'intervention. Le SAAD emploie des professionnels de l'accompagnement notamment des auxiliaires de vie. Si celles-ci ne peuvent intervenir, le SAAD saura vous orienter vers des auxiliaires de vie privées.

Auxiliaires de vie intervenant sur notre commune ?

Faites-vous connaître auprès du SAAD qui tient un répertoire à jour !

📞 04 72 23 62 69

@ ccas@mions.fr



ASSO STIMUL' ENVIE

SPORT SANTÉ POUR TOUS !

Stimul'en Vie est une association qui propose des séances collectives d'activités physiques adaptées aux personnes atteintes de diverses pathologies. Il s'agit de réhabilitation et de réadaptation de la personne atteinte de maladie chronique par l'activité sportive.

Ces séances aident au maintien de l'autonomie tout en créant un réseau social pour rompre avec l'isolement.

📞 06 76 65 34 50 @ stimulenviemions@gmail .com

PRÉVENTION

Consommation de protoxyde d'azote

Conscient des dangers générés par ce récent phénomène qui touchent en particulier les jeunes, et parce qu'il a été constaté par la police municipale et la gendarmerie une consommation de ce produit dangereux, la Ville a pris un arrêté en juin 2021 interdisant l'usage et la consommation du protoxyde d'azote, un gaz « hilarant » aux conséquences pas si drôles que ça...

Arrêté n° 0_AR_2021_111 consultable sur  www.mions.fr



Le mot de l'élu

« C'est une drogue dangereuse ! Il faut être vigilant avec ce produit destructeur et à la mode

chez les jeunes. Nous durcisons notre arrêté municipal, car nous constatons une consommation importante avec des cartouches laissées à même le trottoir, à la portée de tous. »

Mickaël Paccaud

Adjoint en charge de la sécurité, la tranquillité, la lutte contre les nuisances, les transports et la prévention des risques



Info travaux



Passage Charles Aznavour

Les travaux d'aménagement du cheminement piéton entre la route de Mions et la rue Joliot-Curie sont terminés. Le chemin, réaménagé, embelli et sécurisé, permet de rejoindre facilement à pied ou à vélo les commerces du secteur Nord de Mions ou encore l'arrêt de bus TCL pour les habitants du quartier Joliot-Curie. Des bancs ont été ajoutés, un nouvel éclairage public en LED a été pensé, et c'est aussi près de 200 jeunes baillieux (jeunes arbres aux troncs fins et bien droits) qui seront prochainement plantés pour arborer et végétaliser l'espace.

Rond-Point Croix Rouge

Chacun son tour !

Après les ronds-points de l'avenue des Tilleuls et de la rue Jean-Jacques Rousseau, et dans la continuité des aménagements et embellissements des espaces publics, c'est le rond-point du secteur Croix Rouge, marquant l'entrée Sud de Mions, qui sera réaménagé à l'automne prochain.



 www.mions.fr



Plan Climat Air-Énergie Territorial Communal

■ C'EST QUOI ET POURQUOI ?

C'est un outil de planification qui a pour but de :

- > **réduire** les consommations d'énergie sur le territoire mioland.
- > **accroître** la part des énergies renouvelables ou de récupération locale.
- > **réduire** les émissions de gaz à effet de serre.

■ COMMENT ?

Pour atteindre ces objectifs, la Ville de Mions s'appuie sur différents leviers :

> **ses agents municipaux** : les sensibiliser, développer une culture commune, faire adopter les écogestes, maîtriser les consommations d'énergie.

> **ses habitants** : à travers l'éco-exemplarité de l'administration et de ses agents, susciter et accompagner le changement de comportement des concitoyens.

- **réduire ses déchets**, les composter. Une démarche d'accompagnement initiée par la Ville à travers l'aide à l'achat d'un composteur depuis 2019, désormais offert par la Métropole.

- **cultiver et partager** son potager, une démarche initiée à travers le jardin de l'équilibriste, devant le centre culturel Jean-Moulin.

- **privilégier les mobilités douces**. La Ville et la Métropole développent le maillage cyclable sur le territoire mioland. La Ville encourage l'usage du vélo à travers l'installation de parkings à vélo ou encore les opérations de balades à

vélo ou d'ateliers de réparation gratuits « Remiz'en selle » au printemps dernier.

> son économie et son agriculture locales :

- l'idée est d'établir un partenariat entre les agriculteurs locaux et la cuisine centrale. Une cuisine centrale qui privilégie déjà les fournisseurs locaux pour appliquer et même dépasser les objectifs fixés par la loi Egalim (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable).

- la Ville souhaite favoriser les points de vente directe.

> son urbanisme et son aménagement du territoire :

- réduire les îlots de chaleur en ville en particulier dans les cours d'école par la végétalisation qui agit bénéfiquement sur l'écoulement des eaux pluviales

- limiter la pollution lumineuse pour notamment protéger la faune nocturne

- travailler avec des partenaires reconnus : la LPO, les apiculteurs...

Afin de poursuivre et d'intensifier l'engagement de la ville dans sa démarche de développement durable, de mobilité, d'accessibilité et de handicap, un agent municipal travaille désormais à temps plein sur le sujet. Il poursuivra les actions déjà mises en place et initiera de nouveaux projets.

Semaine internationale des Droits de la Femme



Mercredi 9 mars
 > 18h30 : «**Vaillante**» avec les JSP, suivi d'un débat sur la vocation de femme-pompier.



«**Les jeunes Amants**»
 (avec Fanny Ardant)
Vendredi 11 mars à 14h30



Jeudi 10 mars
 > 20h : «**Un autre Monde**» film avec Vincent Lindon, Marie Drucker & Sandrine Kiberlain qui traite notamment de la représentation de la femme dans le monde de l'entreprise



Vendredi 11 mars
 > à partir de 18h30 projection de «**ELLES**», création vidéo réalisée par Justine Facchin, étudiante miolande, sur 10 femmes dans le monde de l'Art. En entrée libre.



LA FÊTE DU COURT

Mercredi 16 mars à 18h
 > 3 séances de courts-métrages en grande salle de cinéma

10h «Haut en couleurs !» (3-5 ans) 6 petits courts tendres et facétieux autour des couleurs et de la différence.

11h «Mes 4 saisons» (5-7 ans) 4 petits courts poétiques à travers le monde sur le passage des saisons et l'écologie.

14h30 «Jeux pas toujours sages» (10-13 ans) 4 courts et autant d'histoires touchantes et vraies autour de l'amitié et de l'amour ●



Au Cinéma en Mars : «La vraie Famille» (Mélanie Thierry), «Le Chêne», «Rosy» (sur la sclérose en plaques), «Maigret» (Depardieu), «Les Vedettes», «Enquête sur un scandale d'état», «Hopper et le Hamster des ténèbres»...



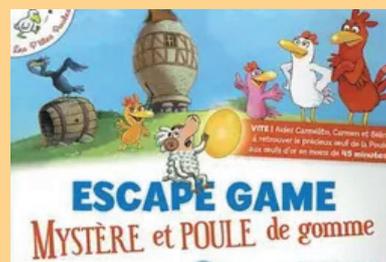
ATELIERS STOP MOTION

Mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22 avril 14h30-16h
 3 séances de 1h30. Dès 10 ans.

ATELIERS JEUX D'ÉNIGMES ET DE PLATEAU

Mardi 26 avril, mercredi 27 et vendredi 29 avril 15h-17h
 A partir de 6 ans

Amusez vous en compagnie des Petites poules, de Mortelle Adèle ou encore de Charlie à résoudre des énigmes et relever des défis.



@ mediatheque@mions.fr

i www.mions.fr

sortez



Médiathèque

Semaine de la langue française

**Exposition interactive
du 11 au 24 mars**

«Le français par tous les temps»

L'évolution du français à travers les époques et, par le biais du jeu, l'occasion de le pratiquer joyeusement. L'interactivité propose aux lecteurs des infos complémentaires, des curiosités, des jeux, du son...

Visites commentées de l'expo - Tout public

Projection en continu de courts-métrages

Vous deviendrez incollable sur : «Histoire du français», «La langue française dans le monde» ou encore «Comment est née la langue française ?». Dès 6 ans.

**Atelier d'écriture
Samedi 19 mars à 9h30**

Animé par l'association Fasilarimer. Vous aimez écrire ? Venez participer à cet atelier d'écriture. Rien de tel pour stimuler son imagination.

A partir de 15 ans.
ateliers-ecriture-marianne.fr



Légendes rebelles irlandaises

Vendredi 18 mars à 20h30 - dès 10 ans // 1h15

CRÉATION / d'après l'Œuvre de William Butler Yeats

Théâtre itinérant, parcours-surprise... > Départ/rendez-vous au Centre culturel. Bière & théâtre à volonté ! 5 légendes, 5 héroïnes et héros de l'Irlande celtique mythologique. Voici l'univers envoûtant de l'Irlande féerique, épique, impertinente, revisité par les yeux du Collectif de l'Atre. Des trances divinatoires au barde en grève de la faim, des reines Maeve et Ness au fantôme de l'Irlande libre réclamant ses enfants, cette fresque irlandaise court et harangue, aboie et chante, en vif mouvement.

Avec : Julien Michel, Lucie Lalande, Carmel Petit, Amandine Vinson, Sylvain Menges et Sylvain Gabriel. Mise en scène : Ilène Grange.



Tarifs : 12 € / 10 € / 5 €



DICTÉE NOIRE

Mercredi 30 mars à 17h

Venez vous mesurer en famille et tester vos connaissances de la langue française avec pour seul objectif le plaisir des mots. Dictée plus ou moins longue, selon votre âge et votre envie d'en découdre avec les pièges de la langue française. Textes extraits d'un roman de Niko Tackian.

RENCONTRE AVEC NIKO TACKIAN

Vendredi 1^{er} avril à 19h

Romancier, scénariste et réalisateur, il est devenu en quelques romans une des références du polar français. Son dernier roman «Respire» (Calmann-Lévy) joue avec nos peurs.

ESCAPE GAME GÉANT !

Samedi 2 avril à 10h30

«Les Enquêtes de l'Atom» par l'Atelier des Fénomen A mi-chemin entre une course aux trésors et un épisode de Sherlock Holmes, participez en famille à cette enquête rocambolesque qui vous fera voyager à travers les époques.

A partir de 8 ans, enfant accompagné.



CINÉ'MIONS

Services civiques en actions !

Depuis septembre dernier, Yann et Léna travaillent au Ciné'Mions en contrat de service civique pour Unis-Cité.

Leurs missions : choisir et programmer les séances du ciné'Mions, apporter un regard neuf à la programmation, développer de nouveaux projets pour faire venir de nouveaux publics (en particulier les 15-25 ans) mais aussi acquérir des compétences techniques ou encore aider et animer des ateliers à la médiathèque, proche voisine du Ciné'Mions. Ces 2 jeunes travaillent de pair avec 2 tutrices : Chrystel côté cinéma et Emmanuella côté médiathèque.



QUEL ÂGE AVEZ-VOUS ET QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Léna : J'ai 19 ans et j'ai obtenu mon bac littéraire sur Lyon l'année dernière.

Yann : J'ai 23 ans et j'ai une licence cinématographique que j'ai passé à Lille.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LE SERVICE CIVIQUE ET POURQUOI AVOIR CHOISI CETTE MISSION AU CINÉ'MIONS ?

Léna : C'est pour moi un entre deux. Acquérir une première expérience professionnelle avant de commencer mes études dans le domaine culturel. Et c'est aussi tout simplement car j'aime aller au cinéma !

Yann : C'est aussi un entre deux. Je prépare un concours pour rentrer

dans une école d'audio-visuel car je rêve un jour de pouvoir réaliser des films... J'adore le cinéma et en particulier les films d'art et d'essai que j'aime aller voir au Comœdia Lyon.

QUELS SONT VOS PROJETS PHARES POUR CETTE MISSION ?

Yann : Chaque mois nous proposons un film d'art et d'essai. Ce sont des films originaux, en contraste avec la programmation large et tout public du Ciné'Mions. En janvier nous avons proposé « Où est Anne Frank ! » de Ari Folman, un film d'animation, une adaptation du journal d'Anne Frank, et en février c'était « Licorice pizza » une comédie romantique de Paul Thomas Anderson. Un film par mois, le vendredi soir, vous sera proposé jusqu'à cet été, que vous pouvez re-

trouver dans le programme mensuel du Ciné'Mions.

Léna : Nous avons aussi impulsé la mise en lumière de films du patrimoine. Ainsi, chaque mois, nous vous invitons à venir découvrir ou redécouvrir un grand classique du cinéma. Là aussi nous assurons une présentation en amont de la séance, suivie d'une rencontre et d'un échange. En février nous avons proposé le film « Les 400 coups » de François Truffaut. **Le dimanche 20 mars à 16h30 c'est le film « Nous ne vieillirons pas ensemble » de Maurice Pialat qui sera diffusé.**

à noter

La programmation patrimoine est arrêtée et vous pouvez la découvrir sur le site de la Ville ou à l'accueil du Ciné'Mions.

Le choix du film s'inscrit dans un thème mensuel élaboré avec le GRAC (Groupement Régional d'Action Cinématographique).

en bref

Ciné'Mions a candidaté au programme national « Cinéma & Citoyenneté » porté par le CNC/Centre national du Cinéma et Unis-Cité.

Unis-Cité prend en charge la rémunération des jeunes en service civique et assure un suivi (recrutement, formation, gestion des indemnités) tout au long de leur mission. L'objectif premier de cette mission est de faciliter le retour du public en particulier les plus jeunes dans les cinémas : accueil, animations des publics, organisation de « ciné-débats » et d'ateliers dédiés, participation aux différents événements culturels (« Tous en Salles » etc.)... Le service civique, c'est jusqu'à 12 mois d'engagement au service de l'intérêt général pour la société que ce soit dans la culture, l'éducation, le social... Les contrats sont de 24 à 35h par semaine et la rémunération est de 580€ par mois.

Renseignements sur www.service-civique.gov.fr



CINÉ'MIONS - Rue Fabian-Martin

☎ 04 72 23 26 10 📧 culture@mions.com

🌐 www.mions.com

📺 Ville de Mions Centre Culturel Jean-Moulin

[portrait]

Inko Nito

Nikola Martin

Directeur de la compagnie Inko'Nito
basée à Mions



> Le monde des airs passionne et attire Nikola Martin. Il lui apporte une certaine spiritualité, une philosophie « nous ne sommes qu'un petit point sur l'univers pour faire un tout ».

Vous ne connaissez pas Nikola directement mais ses créatures vous disent peut-être quelque chose... Une chose est sûre, si vous les avez croisées, vous devez vous en souvenir !

Cela fait trois éditions qu'elles parcourent les rues de Mions lors des festivités de fin d'année. Cette année, ce sont les Sélénites que vous avez pu voir. Il y a 2 ans en arrière, c'était Fiers à Cheval, et l'année d'avant, c'était Céleste, une créature lumineuse géante de près de 9 mètres.

Et ce n'est pas qu'à Mions que vous avez pu les croiser car les spectacles de la compagnie rayonnent au niveau régional et même au-delà.

Le premier spectacle de créatures lumineuses qui a fait « décoller » la compagnie s'appelait « Rêve d'Herbert » et à ce jour il a tourné dans près de 80 pays sur les 5 continents du monde... Plus récemment, les créatures célestes que vous avez vues à Mions pour les dernières festivités de fin d'année étaient à Shanghai pour un festival de lumières. C'est donc avec fierté que « Mions le Mag » se propose de vous faire découvrir son créateur qui vient régulièrement à Mions puisque la compagnie a choisi le Centre Culturel Jean-Moulin comme lieu de « résidence » : un siège social implanté, un endroit où les artistes peuvent se rassembler et s'exercer.

Nikola Martin a 58 ans. Il a créé sa compagnie Inko'Nito il y a 28 ans. Pour autant Nikola travaille dans le domaine artistique depuis 40 ans. Il a commencé comme garçon d'orchestre à l'Opéra de Lyon, un métier qui lui a permis de faire beaucoup de rencontres. De fil en aiguille, il est devenu clown. Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, on ne devient pas clown du jour au lendemain ! « *Aujourd'hui, après 30 ans d'apprentissage, je peux dire que je suis clown* ». Être clown c'est bien plus qu'un métier, « *c'est un état d'être et c'est être tout à la fois, un virtuose, un magicien, un acrobate de l'émotion...* ». Un métier qu'il a beaucoup exercé au sein d'associations pour le domaine hospitalier.

Passionné, qui plus est attiré par les « airs », cet isérois de souche est un adepte de la fameuse Coupe Icare, la plus grande manifestation mondiale et annuelle de vol libre qui rassemble les « fous du volant » à Saint-Hilaire du Touvet au nord de Grenoble. A travers les spectacles que Nikola a créés notamment ceux que vous avez pu découvrir à Mions, il mêle ces passions

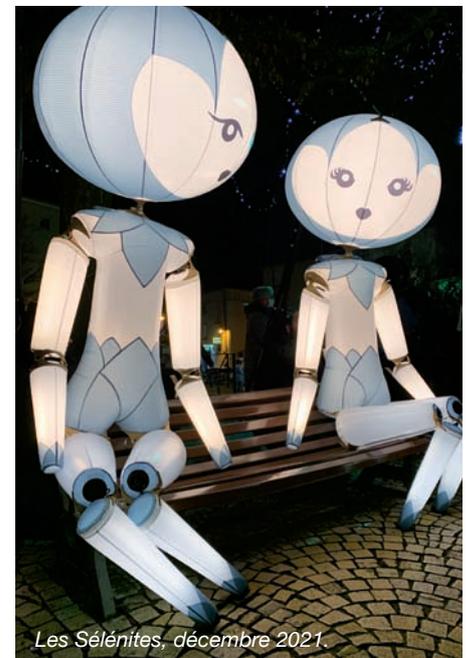
de l'aérien, de l'art, du lumineux, du poétique... 25 ans après « Rêve d'Herbert » le spectacle de référence de la compagnie, il écrit « Écllosion céleste » avec Les Sélénites, comme une réécriture, pour « boucler la boucle ». Ces spectacles qui enchaînent les représentations rassemblent jusqu'à 15 marionnettistes sur un même spectacle. Parfois, en pleine saison, la compagnie peut jouer jusqu'à 3 représentations différentes d'un endroit à l'autre. Et c'est à chaque fois une réécriture, un spectacle qui s'adapte aux lieux, aux publics et qui apporte douceur, poésie et « un moment en suspension » pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.



Les Célestes, décembre 2018.



Fiers à cheval, décembre 2019.



Les Sélénites, décembre 2021.



SPORT OMS

Parcours du cœur

Les Parcours du Cœur, c'est une grande opération de prévention-santé organisée partout en France. Ils ont pour but de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines. Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, ils mobilisent chaque année au printemps plusieurs centaines d'agglomérations, de villes et de communes dans tout le pays.

A Mions, RDV est donné dimanche 3 avril dès 9h Halle Louis-Miachon

Randonnée / Balade Vélo / VTT / Cross / As-souplissement

Ateliers initiation aux gestes qui sauvent, usage d'un défibrillateur

Inscription : 2€

www.mions.fr

asso en bref

FLORAISON DU SIÈCLE

Association miolande depuis 2000. Recherche les anciens et anciennes adhérent(e)s pour des retrouvailles festives !

Contactez Nana

☎ 06 73 06 19 35 avant le 14 septembre

JAM - JEUNESSE ATTEINTE DE MUCOVISCIDOSE

La JAM a préféré annuler son loto annuel de craintes d'engendrer des dépenses et des pertes par rapport à la crise sanitaire qui perdure et les consignes qui évoluent et changent rapidement.

Pour autant et afin de soutenir l'association, vous pouvez participer à sa collecte de dons en réalisant :

Votre adhésion annuelle, au prix de 10 euros par personne.

Et/ou

Un don à la Jeunesse Atteinte de Mucoviscidose

Chèque à l'ordre de Association Jeunesse Atteinte De Mucoviscidose.

Adresse d'expédition : 1 rue du 19 mars 1962 69780 Mions

Vos dons et adhésions annuelles vont être utilisés pour le maintien des robots Léo, locations faites auprès des enfants atteints de mucoviscidose, mais également pour le CHU de Lyon et le service mucoviscidose.

☎ 07 81 62 03 16

EXPOSITION

Commerce et artisanat



> Exposition «Commerces et artisanat à Mions» du 1^{er} avril au 4 Mai en la Médiathèque

par *Mémoire miolande, les Archives municipales, et le Pôle Animation de la ville*

Au fil du temps, l'intégration industrielle de Mions dans l'agglomération lyonnaise, avec arrêts sur images sur les années 1921 et 1970, mise en perspective par le service économique.



INCONNU À CETTE ADRESSE

Jeudi 10 mars à 14h30

par Lucien Delly, Gilles Thorand, Chrystel Saunier et Jean Lièvre en salle de Cinéma, avec le CCAS et Accueil Amitié.

Un texte magistral et d'utilité publique. durée 1h20

Entrée libre - sur inscriptions : culture@mions.fr



Vide-grenier

Le vide-grenier de l'association de la police municipale aura lieu **le 29 mai prochain. Les inscriptions auront lieu tous les vendredis de 18h à 20h à compter du 22 avril, au poste de police municipale.**

Retrait des dossiers possible à l'adresse suivante : policemions@gmail.com

Tarif : 4€ le mètre (minimum de 4 mètres par inscription).



Mions Gymnastique Rythmique

Lors du week-end du 22-23 Janvier 2022, 4 Gymnastes du club de Gymnastique Rythmique Mions concouraient au Championnat de France à Boulogne-sur Mer.

Quatre individuelles qualifiées pour concourir en équipe à la « Coupe des Clubs » en Finale de France. Notre équipe était constituée de 4 filles toutes catégories confondues (3 fédérales et 1 nationale) : Lina, Alyssa Léa et Charline.

Résultat : 9^{ème}/20 avec 4 beaux passages !

20 clubs de France participaient à cette compétition Nationale. Seulement 3 clubs de la région avec Chambéry, Valence et la ville de Mions. «Bravo, nous sommes très fières d'elles, de leur travail, leur passion, leur motivation. Un tel plaisir de les voir briller sur le praticable ! Félicitations également à Fiona Espino, notre entraîneur» s'enthousiasme Marc Giangreco - Président de GR Mions. Merci aux parents qui s'impliquent dans les déplacements en compétition, leur présence est très importante pour les gymnastes et le club. La Ville de Mions est bien représentée lors des grands rendez-vous !

AMMI

Concert gratuit du Phil Orchestra et de l'association musicale de St Genis Laval

Dimanche 6 mars à 15h à l'Amphi N°4 de la Faculté de mayeutique des HCL Lyon Sud, chemin du grand Revoyet, 69360 Pierre Bénite. (entrée libre sans réservation).

Nous avons le plaisir de vous proposer dans les mois à venir :
Rencontre inter-chorales le 11 mars 2022 à 20h30 au Centre Culturel de Mions

Concert des ensembles le 2 avril 2022 à 19h au Centre Culturel de Mions



Animation de la BANDA à St Chef le 3 avril 2022 pour la fête des conscrits et au Carnaval de Chuzelles le 9 avril 2022

Nous comptons sur vous et espérons vous voir nombreux !

☎ 04 78 21 65 96

@ assomusiquemions@yahoo.fr

[agenda]

13/03

Matinée boudin sabodet jambonneau à emporter avec tombola

Amicale chasse • Halle Louis-Miachon

19/03

Cérémonie commémorative du 19 mars

Monument aux morts • Parc Théodore Monod



26/03

Carnaval du Printemps

Arcades • Halle Louis-Miachon • Parc Théodore Monod



17/03 18H30-MINUIT

Saint Patrick

C'Fêtes Mions • Espace Danon

03/04

Parcours du cœur

OMS • Halle Louis-Miachon

05/04

Don du sang

EFS • Lieu à déterminer

17/04 10H-17H

Chasse aux œufs

C'Fêtes Mions • Centre de loisirs

LOTOS

Tous se tiennent à l'Espace Convergence.

Venez ! De nombreux lots à gagner !



> **Association VOAGA**

Dimanche **6 mars** à 14h

> **Mions Handball**

Dimanche **13 mars** à 14h

> **Agissons pour nos enfants**

Association de parents d'élèves de l'école J. Sibuet

Dimanche **20 mars** à 13h30

 www.mions.fr



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



Mickaël PACCAUD



Anne-Bénédicte FONTVIEILLE



Jean-Michel SAPONARA



Josiane GRENIER-FOUADE



Nicolas ANDRIES



Josée CORDIER



Jean LANG



Patrick TUR



Yvain MOREAU



Jacky MEUNIER



Anna MIGNOZZI



Audrey LEGER



Céline BERNARD



Élodie CAYER BARRIOZ



Alain CHAMBAGNE



Claudie LINOSSIER



Régine MANOLIOS



Julien HEMON



Jean-Francois CALVO



Suzanne LAUBER



Radomir TRIFUNOVIC



Aline BERRUYER



Étienne ROCHETTE

ENSEMBLE CONTINUONS - FORCE D'AVENIR DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

Quand la démocratie se veut l'apanage de l'opposition : personne n'est dupe ! Depuis 2014, les miolands ont choisi une nouvelle majorité qui a été renouvelée et confortée en 2020. Le choix démocratique, si cher à notre opposition, s'est en effet ainsi exprimé mettant fin à des années de dérives qui ne pouvaient plus être cautionnées par nos concitoyens.

L'équipe majoritaire est depuis dans l'action. Et malgré les difficultés rencontrées, liées notamment à la crise sanitaire, les élus et les services n'ont pas défailli. C'est cela aujourd'hui que nous reproche d'une façon « déguisée » une opposition inexistante, faiblement représentée au Conseil Municipal (3 élus sur 33 ont refusé de voter le Règlement Intérieur), qui pour faire entendre sa voix n'a de cesse que de se positionner en opprimée, quitte à utiliser un grand renfort de démarches juridiques ou de communication à la presse.

Est-ce cela aujourd'hui qui sert la démocratie ? Exprimer des idées est par là même dans notre société le jeu de tout à chacun ; les moyens de communication nous le permettent et la force des réseaux sociaux nous le prouve bien chaque jour. Notre opposition le sait aussi, puisque une partie d'entre elle se répand via sa page FB dans des publications, que seuls les quelques rares « éclairés » consultent, sans doute pour se rassurer eux-mêmes entre eux.

Pour autant, comment mettre en exergue ceux qui, dès lors qu'ils se sont exprimés, prennent pour argent comptant que leurs dires soient exécutés ? Est-ce cela le principe démocratique ? Notre opposition a donc la mémoire courte, elle qui, lorsqu'elle était aux manettes de la commune, ne faisait pas de cas de ceux qui aujourd'hui ont pris la place.

Alors oui, nous les élus du groupe majoritaire, nous sommes en action et mettons en œuvre sur le terrain les projets que nous avons inscrits dans notre programme et pour lesquels nos concitoyens nous ont élus. Nous ne nous rabaissons pas à ces vindictives contre productives dont l'opposition sait si bien s'en faire l'écho pour masquer le peu de poids qu'elle représente aujourd'hui auprès des miolands. Il est à rappeler que la gestion municipale est loin d'être une pièce de théâtre, ne fût-elle celle de Molière.

forcedavenir@mions.fr

UNIS POUR MIONS GAUCHE DÉMOCRATE, CITOYENNE ET ÉCOLOGISTE

Non à la hausse des loyers de la Résidence Marianne

Lors de la dernière réunion du CCAS, le conseil d'administration a discuté d'une hausse considérable des loyers des résidents. Alors que l'augmentation maximum légale est de 1,97 %, la majorité municipale a voté une demande de dérogation afin d'aller jusqu'à 5 %. Elle argumente en expliquant que les dotations de l'État ont fortement diminué. Dans un contexte de baisse de pouvoir d'achat et de scandale national sur le traitement des personnes âgées en France, cette mesure est honteuse ! Ne faisons pas peser sur nos aînés le désengagement de l'État. Rejoignez-nous sur : <https://www.facebook.com/UnispourMions>



Francis MÉNA



Sylvie BENVENUTO



Yves PARRET

fmena@mions.fr

MIONS OXYGÈNE DÉMOCRATES ET ÉCOLOGISTES

Le 20 01 2022 le maire déplorait que la mairie supporte des frais judiciaires à hauteur de 15 000€ notamment en raison du procès au tribunal administratif face à l'opposition. Il oublie de dire que nous avons été contraints d'engager cette procédure, devant son refus de négocier, pour faire respecter nos droits de représentation dans le MIONS Mag. Le juge nous ayant donné raison nous avons revoté le règlement intérieur afin d'avoir 2 fois plus de place sur cette page et une question de plus au conseil. Le prochain conseil municipal traitera des subventions aux associations, nous serons vigilants au respect de l'équité sur l'attribution et aux montants engagés.



Bruno VANANTY



Laure HUGONET



Ivan CATTANEO

bvananty@mions.fr

CONSEILLÈRE MUNICIPALE INDÉPENDANTE RASSEMBLEMENT MIOLAND

Plutôt que de se lamenter il faut contribuer au bien commun au lieu de faire perdurer les conflits. Pour que des projets aient un impact positif sur le territoire il faut de la transparence et des énergies collectives.



Sophie SPENNATO
sophiespennato@yahoo.com



■ Carnaval du Printemps

Venez parader nombreux dans les rues de Mions **samedi 26 mars**.

Petits et grands, retrouvons-nous pour un moment joyeux et festif. Tous à vos déguisements !

- Un prélude festif se tiendra **dès 14h30 aux Arcades**.
- **RDV dès 15h sous la Halle Louis Miachon** pour un départ en fanfare suivant les chars dès 15h30.
- **Arrivée prévue à 16h30 au Parc Monod** où jeux et buvette vous attendront !

Un évènement organisé par la Ville en partenariat avec son centre culturel, les associations Mions Interclasses, Vivre à Mions et C'Fêtes Mions.



■ Saint Patrick

Jeudi 17 mars de 18h30 à minuit

Espace Danon

Buvette + restauration rapide
Ambiance musicale assurée
Concours de déguisement et Tombola



■ Chasse aux œufs

Dimanche 17 avril de 10h à 17h

Centre de Loisirs

Buvette et restauration sur place
Maquillage et «Oeufs en Or»...

@ cfetesmions@outlook.com
☎ 06 67 59 23 67

SAMEDI 26 MARS



Carnaval 2022 du Printemps



chars *défilé en musique*

jeux

ludette



DÉPART 15H HALLE LOUIS MIACHON



PRÉLUDE DÈS 14H30 AUX ARCADES



ARRIVÉE 16H30 PARC THÉODORE MONOD



www.mions.fr



Ville de Mions



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Illustration: Centre Culturel Jean Roulin, Ville de Mions - Imprimerie: Bouchon